

le permettront. En attendant, nos félicitations et nos remerciements à l'auteur, l'honorable M. P. Poirier, sénateur du Parlement du Canada.

Une révolution dans les cloches

Les journaux nous parlent d'un nouveau genre de cloches qui produisent de merveilleux résultats. Ce sont les cloches tubulaires.

Nous en devons la formule à un inventeur anglais, M. Harrington. Les cloches cylindriques sont formées de tubes de longueur et de largeur déterminées qui composent d'harmonieux carillons. A vrai dire, si les cloches tubulaires sont d'aspect moins pittoresque, elles ont des avantages inappréciables.

Elles sont légères, économiques, faciles à manier. Ainsi, la cloche tubulaire donnant le *do*, pèse quarante kilos, alors que la cloche d'ancien modèle donnant la même note, pèse le joli poids d'un quart de tonne, deux cent cinquante kilos ! Economie de métal, économie de capitaux, économie de force pour le sonneur ! Plus de ces solides beffrois qu'ébranlaient les pesants carillons de jadis ! Plus de robuste sonneur ; un enfant peut sonner à toute volée le carillon tubulaire, grâce à un ingénieux clavier !

Les élections du 8 mai

Les catholiques constitutionnels sont 55 ; les catholiques monarchistes sont 26 ; les antisémites 8 ; les modérés qui ont fait de bonnes promesses, 54 ; soit 143 partisans de la liberté religieuse. Il y a ensuite 249 opportunistes radicaux ou socialistes, dont quelques-uns aussi sont favorables à la liberté, et 177 ballottages.

Un arrêt en matière de legs

La Cour de cassation a rendu dernièrement un arrêt très important en matière de legs, confirmant une décision de la